

Rwanda : le général Lecointre dénonce des « accusations insupportables » contre l'armée française

AFP, 21 mars 2021

Le chef d'état-major des Armées françaises, le général François Lecointre, a jugé dimanche « insupportables » et « complètement folles » les accusations sur le rôle de l'armée française pendant le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994.

« *Je lis des accusations que je trouve insupportables et complètement folles* », a déclaré François Lecointre, qui a lui-même participé à l'opération Turquoise organisée par la France au Rwanda - il était alors capitaine - sur la chaîne BFM TV.

« *Il est fou d'imaginer que les soldats qui ont été engagés dans Turquoise y allaient pour autre chose que pour arrêter le massacre des Tutsi par les Hutus* », a-t-il ajouté.

« *C'est complètement inconséquent, insensé d'imaginer autre chose. C'est une injure faite à nos*

soldats », a-t-il martelé, ajoutant ne voir « *aucun inconvénient* » à ce que les archives sur cette période soient ouvertes.

Selon l'ONU, environ 800.000 personnes, essentiellement dans la minorité tutsi, ont été tuées en trois mois lors de massacres déclenchés après l'attentat contre l'avion du président Habyarimana le 6 avril 1994.

L'opération Turquoise était une intervention militaro-humanitaire lancée par Paris, sous mandat de l'ONU entre juin et août de la même année. Ses détracteurs estiment qu'elle visait en réalité à soutenir le gouvernement génocidaire hutu.

Les zones d'ombre sur le rôle de Paris avant, pendant et après le génocide des Tutsis restent une source récurrente de polémiques en France et empoisonnent les relations avec Kiga-

li depuis plus de 25 ans.

Les interrogations ont été relancées en février par la révélation d'un télégramme diplomatique attestant que la France avait décidé en juillet 1994 de ne pas interpellier les autorités rwandaises responsables du génocide.

Ce télégramme « confidentiel di-

plomatie » demandait au représentant du Quai d'Orsay auprès de l'opération Turquoise de transmettre aux responsables génocidaires, par des « *canaux indirects* », le « *souhait qu'elles quittent la Zone Humanitaire Sûre* » alors contrôlée par les militaires français.